

CHAMPAGNE-ARDENNE

Axe 2 : Ressources humaines et qualité de vie au travail

# Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail

## Contexte

---

Selon l'ANAP, et en application de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, la QVCT a fait son entrée dans le Code du travail le 31 mars 2022. Cette évolution place l'amélioration du travail et des conditions dans lesquelles il est réalisé au cœur des démarches de type QVT : il s'agit d'améliorer collectivement la façon de travailler dans un établissement. Avec un double objectif : favoriser le développement des personnes et la performance des organisations. La HAS propose des recommandations sur « le travail en équipe, une des clés de la sécurité du patient » (octobre 2021) dont un axe cible les compétences non techniques.

Le principal objectif est de familiariser les institutions et l'ensemble des professionnels qui y exercent à la notion du « prendre soin de soi » comme une des composantes essentielles au bien-être au travail et à la qualité de vie qui y est associée, et par conséquent comme un gage de qualité des soins.

## Objectifs

---

### Objectif indicatif

Accompagner le développement du pouvoir d'agir des individus dans leur environnement de travail par une prise de conscience de la dimension émotionnelle et de son positionnement dans un collectif.

## Renseignements complémentaires

---

Modalités pédagogiques : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

## Programme

---

### Programme indicatif

Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles.

Identifier ses caractères principaux (intelligence émotionnelle, leadership, créativité ...).

Recenser ses situations professionnelles récurrentes favorisant une réactivité émotionnelle (notamment celles

[https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYgPcFd4HagB\\_jhcTbIn](https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYgPcFd4HagB_jhcTbIn)

généralisant du stress, voire de la détresse professionnelle), analyser ses modes de fonctionnement et ses points de sensibilité, comprendre ses ressentis.

Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif.

Evaluer ses ressources individuelles à partir de situations récurrentes développant une réactivité émotionnelle. Projeter sa contribution au sein d'un collectif sur la base des ressources identifiées, les exprimer avec bienveillance envers soi-même et envers l'autre.

Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail en équipe, dans la relation hiérarchique et celle avec les usagers. Contribuer à l'évolution du collectif.

**Public**

**Tout professionnel exerçant au sein d'une équipe et auprès d'un public, quelque soit le type d'établissements.**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**AFR 2.04**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**A déterminer**

**Durée**

**21 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**